

Image not found or type unknown



ECHANGE DES PIECES ENTRE LES AVOCATS

Par **CASTOR59**, le **27/08/2013** à **00:29**

Bonjour,

La partie adverse n'a pas respecté la date remis lors de la conciliation pour transmettre les pièces à mon avocat, qu'elle soit les conséquences, est ce que c'est un bon point pour moi.

D'avance Merci pour votre réponse

Cordialement